



# Éditorial

*Les bibliothèques sont décidément bien entrées dans le siècle. Après avoir connu une vague irrépressible d'informatisation, d'automatisation, elles sont aujourd'hui totalement situées dans l'économie de marché.*

*En septembre 1998, lors de l'« Université de la communication » d'Hourtin, qui réunit les responsables politiques et ceux des industries de communication et de programmes autour des enjeux de la communication audiovisuelle, le Premier Ministre lança le grand défi du développement de l'internet et des réseaux en France dans un discours qui devait marquer l'entrée de notre pays dans la « société de l'information ». D'où découla, par exemple, le plan de la Datar pour l'équipement multimedia des petites bibliothèques...*

*Un an après, est annoncée une législation sur l'utilisation de l'internet en France... c'est le ministre de l'Économie et des Finances qui sera chargé de l'élaboration et du portage du projet de loi.*

*Quel meilleur – et quel plus explicite – symbole des évolutions en cours ! L'information, la circulation du savoir, ses instruments techniques, et les lieux de diffusion de ces savoirs et des connaissances sont de plain-pied dans le monde de l'économie, et comment en douter, ils seront probablement de plus en plus soumis à ses lois.*

*Quand, en fin d'année 1998, nous choisissons un thème pour le Colloque annuel de notre association, couplé au Congrès de la Rochelle, cette problématique de « Bibliothèques et économie : entre service public et économie marchande » a paru nécessaire, évidente. Ce Bulletin en présente les Actes, parfois écourtés (ce ne sont pas des minutes sténographiques) parfois commentés. En effet, un tel sujet n'a pas manqué pas de susciter discussions et controverses : même si aujourd'hui, service public signifie de moins en moins souvent gratuité pour ses utilisateurs, le débat est entier sur les marges qu'il implique dans la prise en charge, de tout ou partie des coûts de son usage, par la collectivité publique.*

*Cela fut le thème plus spécifique de la journée du pré-séminaire de Limoges, autour des coûts et tarifications des services de bibliothèques. À Poitiers, furent abordées prioritairement les questions d'image et de mise en valeur du patrimoine, y compris dans leurs implications économiques.*

*À La Rochelle, durant les deux jours du Colloque national, interventions et débats ont tourné autour de l'économie de la culture, de la notion de politique culturelle d'une collectivité publique (pourquoi ? comment ?) mais aussi de la valorisation par les établissements publics des ressources documentaires et de leur usage (incluant perception de rémunérations).*

*Réflexions, exemples en France et à l'étranger, montrent l'actualité constante de cette question, et également que les « solutions » ou plutôt les positions assumées par les tutelles publiques ou privées sont de type fondamentalement idéologique.*

*C'est ainsi que se trouve posée à nouveau la question de la place que le législateur assigne, ou n'assigne pas, aux bibliothèques dans la société française, dans l'Europe aujourd'hui. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans notre prochaine livraison.*

Claudine Belayche  
présidente de l'ABF